

« Cahier de doléances »

Notre rôle d'information des habitants et celui de les défendre nous obligent d'abord à décrire ce qui se passe.

C'est pourquoi à l'initiative de l'association des Maires Ruraux je souscris à l'ouverture d'un cahier de doléances en mairie pour que nos concitoyens viennent s'exprimer sur leur ressenti de la vie en milieu rural et expriment leurs remarques sur la vie dans une commune rurale.

Depuis l'arrivée de notre Président, les maires ont été systématiquement ignorés par la nouvelle gouvernance. Pourtant nous sommes les courroies indispensables à notre beau pays et non des chaînes de déraillement comme son indifférence le laisse à penser.

Pour ma part je pense au matraquage fiscal de ceux qui travaillent et ceux qui ont travaillé toute leur vie, précarité grandissante, moins de droits et toujours plus de devoirs pour certains, plus de droits et aucun devoirs pour d'autres, fiasco des régions et des intercommunalités trop grandes, exaspération des maires sur les multiples injonctions et décisions venues « d'en haut » sans contestation de la base ou encore rejet grandissant des élus.

Je pense que pour sortir de cette impasse dans laquelle notre pays est plongé il faut absolument réussir les réformes nécessaires dont il a besoin : justice et justesse sociale, proximité et écoute. Je suis convaincu que « les bonnes solutions émergeront du terrain ».

Il faut comme le préconise l'AMFR :

- 1-Défendre la commune et la liberté municipale, expression primordiale de la démocratie,
- 2-Porter les positions des élus ruraux dans les instances locales et nationales tout en conservant notre indépendance vis-à-vis des pouvoirs,
- 3-Agir pour le maintien d'un service public adapté aux besoins et se mobiliser pour les défendre,
- 4-Œuvrer pour un aménagement équilibré, juste et concerté du territoire,
- 5-Agir pour un dynamisme économique et social durable en luttant contre la désertification rurale,
- 6-Revendiquer l'égalité républicaine de tous les citoyens en combattant les privilèges financiers de la ville sur la campagne.

A vous de venir écrire vos remarques sur un cahier disponible à la mairie (aux heures habituelles d'ouverture) qui sera remis aux services de l'Etat.

Afin de respecter une liberté d'expression sans contrainte, il ne vous sera pas demandé de décliner votre identité.

Vous pourrez aussi porter sur papier libre vos doléances ou demandes et les déposer dans la boîte à lettres de la mairie (elles seront retranscrites sur le cahier).

Le site internet de la commune est aussi accessible pour cette démarche ([ici](#)).

Cordialement.

Bernard LUSSAN